

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales.
 — II Prières des Quarante-Heures. — III Ordinations de la Trinité.
 — IV Société d'une messe. — V Nouvelles de Rome. — VI Les pré-
 martyrs de la révolution. — VII Accordons-nous! — VIII Ainsi
 soit-il. — IX Table des matières contenues dans le LXXIIIe volume.

AU PRONE

Le dimanche 6 juillet

Si l'église est consacrée, on annonce :

La Dédicace (solennité le 13).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 6 juillet

Messés basses (excepté celle du curé)

Du IV dimanche, mém. de l'Oct. des Ss. Pierre et Paul; préf. de la Trinité.

Messe chantée

De S. Jean-Baptiste, double de 1e cl.; mém. du IV dimanche ;
 préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. des
 saints Cyrille et Méthode (dans le diocèse de Joliette, mém. 1o de
 l'Oct. de la Dédicace de la cathédrale, 2o du dim., 3o des Ss. Cy-
 rille et Méthode).

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 13 juillet

Dans les paroisses suivantes la solennité du Sacré-Coeur de Jésus
 est remise au 20 (et celle de la Dédicace est supprimée).

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 10 juin, sainte Marguerite (l'Acadie);
 du 13, saint Antoine de Padoue (Montréal et Longueuil); du 14,
 saint Basile le Grand; du 21, saint Louis de Gonzague; du 28, saint
 Irénée; du 2 juillet, la Visitation (Sault-au-Récollet); du 8, sainte
 Elisabeth de Portugal (Montréal).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 11 juin, saint Barnabé (-Sud); du 13, saint Antoine (-sur-Richelieu).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 10 juin, sainte Marguerite (Gould); du 13, saint Antoine (Lennoxville); du 27, N.-D. du Peupétiuel-Se-cours (Sherbrooke); du juillet, saint Elie (Glen-Iver); du 9, saint Zénon (Piopolis).

Diocèse de Valleyfield. — Du 16 juin, saint Jean-François-Régis (Saint-Régis); du 21, saint Louis de Gonzague (S. Médard n'a pas de solennité, cette année, et l'office est remis au 16, sans octave).

Diocèse de Joliette. — Du 13 juin, saint Antoine de Padoue (La-valtrie); du 25, saint Guillaume; du 2 juillet, la Visitation (île Du-pas); du 9, saint Zénon (sainte Julienne n'a pas de solennité cette année, et l'office est remis au 28, sans octave).

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse d'Ottawa. — Du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Per-kins et Ottawa); du 2 juillet, la Visitation (South-Gloucesterc); du 8, sainte Elisabeth.

Diocèse de Pembroke. — Du 9 juin, saint COLOMB (cathédrale); du 13, saint Antoine de Padoue (Bois-Francis, Chalk-River, et Ma-dawaska); du 1 juillet, le Précieux Sang (Calabogie).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 16, saint Jean-François-Régis (Lac-des-Ecorces); du 2 juillet, la Visitation (Gracefield); du 9, sainte Véronique.

Diocèse d'Haileybury. — Du 11 juin, saint Barnabé (Landrienne); du 13, saint Antoine de Padoue (Timmis); du 19, sainte Julienne (Winisk).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 11 juin, saint Barnabé (-Nord); du 13, saint Antoine (Louiseville); du 22, saint Paulin; du 23, saint Prosper; du 2 juillet, la Visitation (Champlain et Pointe-du-Lac); du 4, saint Elie.

Diocèse de Nicolet. — Du 13 juin, saint Antoine (la Baie); du 20, saint Sylvère; du 25, saint Guillaume (-d'Upton); du 26, saint Da-vid; du 1 juillet, le Précieux-Sang; du 2, la Visitation (S. Médard n'a pas de solennité cette année, et l'office est remis au 16, sans octave).

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

| | |
|---------------|------------------------------------------------|
| Mardi | 8 juillet — Saint-Placide. |
| Jeudi | 10 " — L'Assomption. |
| Samedi | 12 " — Bon-Pasteur (Laval-des-Rapides). |

ORDINATIONS DE LA TRINITE

Le 15 juin, jour de la Sainte-Trinité, Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire, vicaire général et administrateur du diocèse, a conféré l'ordre sacré de la prêtrise à huit diacres, tous du diocèse de Montréal : MM. Guillaume Gagné, Philippe Labelle, Armand Leduc, Aimé Malo, Roger Marrien, Joseph O'Hagan, Jean-Baptiste Ranger, Ernest Vaillancourt.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 24 juin 1919.

M. le chanoine William O'Meara, curé de Saint-Gabriel, décédé à Montréal, le 23 du mois courant, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE.

EMILE LAMBERT, prêtre, *chancelier*.

NOUVELLES DE ROME

Nous lisons dans les *Acta* du Saint-Siège que deux nouvelles préfaces prendront place dans les nouveaux missels. Une de saint Joseph et une autre pour les messes des défunts.

* * *

Les deux miracles, dont on a fait la preuve dans la cause du procès de canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc, sont : la guérison instantanée et parfaite de Marie-Antonie Mirandelle, atteinte d'un mal perforant plantaire ; — et la guérison instantanée et parfaite de Thérèse Bellin, atteinte de tuberculose péritonéale et pulmonale, avec lésion organique de l'orifice mitral.

LES PRÊTRES MARTYRS DE LA RÉVOLUTION

BEAUCOUP de diocèses de France mettent en lumière ceux de leurs prêtres qui, ayant refusé le serment à la Constitution civile du clergé, ont été mis à mort par la Révolution, en haine de la foi. Plusieurs *Semaines religieuses* ont publié des notices qui, s'inspirant de documents d'archives, sont d'importantes contributions pour l'histoire religieuse de la Révolution et les procès de béatification qui ne manqueront pas de se produire.

Il est de toute nécessité que ces travaux soient faits avec l'exactitude rigoureuse qu'exigent les méthodes scientifiques. C'est l'éloge que l'on peut faire à l'édition due à M. Auguste Lemasson des *Actes des prêtres insermentés du diocèse de Saint-Brieuc, guillotins en 1794*.

Au cours des persécutions des premiers siècles chrétiens, l'Église avait des notaires qui allaient relever sur les actes officiels de la procédure les procès-verbaux de l'interrogatoire et de la condamnation des martyrs, et c'est sans doute après ce travail que le chrétien mort pour sa foi était proclamé (*vindicatus*) martyr. Un travail du même genre s'impose pour les martyrs de la période révolutionnaire. C'est exactement celui qu'a entrepris M. Lemasson. Aux archives d'Ille-et-Vilaine et de Seine-et-Oise, et aux archives nationales, il a relevé le texte exact des lois, des décrets et des arrêtés qui vouaient les prêtres insermentés à l'exil et à la mort, les interrogatoires que subirent les quatorze ecclésiastiques du diocèse de Saint-Brieuc "condamnés à périr à la suite d'un jugement juridique",¹ les sentences capitales, les actes d'état-

¹ Quatre d'entre eux, MM. Coünan du Jardin, Androuet, Avril et Burlot furent exécutés à Saint-Brieuc. MM. Le Gal et Lajat furent guillotins à Lannion. C'est à Brest que MM. Rolland et Le Clech montèrent sur l'échafaud. Le pieux M. Saint-Pez fut supplicié à

civil constatant leur décès. Il a mis en tête de ces documents des notices sobres sur la vie de chacun de ces prêtres et il les a fait suivre parfois de documents éclairant leur caractère ou leur rôle. Les critiques les plus rigoureux s'inclineront devant le caractère scientifique de cette publication.

* * *

Des actes des huit prêtres édités dans la première série, la seule qui ait paru jusqu'à ce jour, on peut déjà tirer quelques conclusions intéressantes.

Tout d'abord, ces victimes de la Révolution n'ont pas provoqué leur supplice par une hostilité systématique au régime nouveau et on ne peut pas les considérer comme des victimes politiques des luttes des partis.

L'abbé Cormeaux salua avec enthousiasme les débuts de la Révolution. " Il eut foi en l'oeuvre immense que tentait si témérairement l'Assemblée constituante. Il crut que la religion elle-même ne pouvait que gagner aux changements radicaux qui se préparaient. Il communiqua ses idées à une réunion d'ecclesiastiques où il ne rencontra qu'une approbation unanime." (p.4) Nous avons une preuve de ses sentiments dans le discours qu'il prêcha le 9 juin 1790, à l'occasion de la réunion de l'assemblée électorale qui allait constituer la nouvelle administration des Côtes-du-Nord, et que M. Lemasson a eu l'heureuse pensée de reproduire dans son volume. Il y disait: " C'est au Saint Esprit que nous sommes redevables du choix d'un président que la sagesse même aurait choisi et de celui de ces administrateurs auxquels les citoyens de ce département s'applaudissent de voir leurs intérêts confiés. " Il invoquait l'esprit de sagesse " pour tous ceux qui, chargés des intérêts de la France, consacrent, soit à l'Assemblée nationale, soit dans les corps

Saint-Malo. MM. Denoual, Tostivint, Le Roux et Robert furent décapités à Rennes. Quant à l'abbé Cormeaux, le plus connu de tous ces prêtres, c'est à Paris qu'on lui trancha la tête.

administratifs, leurs veilles, leurs talents, leurs travaux au bonheur commun des habitants de ce vaste empire." (p. 78-79) Il faisait entendre ces déclarations loyalistes même au cours du procès qui allait l'envoyer à la guillotine. " Aimez-vous le gouvernement républicain ? " lui demandait, le 15 septembre 1793, un administrateur du département de Seine-et-Oise devant lequel il comparaisait. Et il répondait : " Tout gouvernement qui ne sera pas opposé à la religion catholique me convient. " (P. 41.) Et, dans son dernier interrogatoire, devant le tribunal révolutionnaire de Paris, le jour même de sa condamnation et de sa mort, au juge qui lui demandait " s'il aimait la République ", il répondait " que sa religion lui fait un devoir d'aimer le gouvernement où le met la divine Providence ". (p. 65.) Dans une lettre à un de ses amis, qu'il publia pour donner les raisons de sa démission de membre du Directoire, il proclamait hautement sa fidélité à un régime qui l'avait porté aux hautes charges administratives de son département : " Depuis plusieurs années, j'ai l'honneur d'annoncer la parole de Dieu. M'a-t-on jamais rien entendu dire qui excitât le trouble ? N'ai-je pas, au contraire, surtout dans ces derniers temps, recommandé la paix, l'union et la charité, la prudence, le silence, l'entière soumission aux décrets de la Providence, l'humble adoration de ses desseins impénétrables, l'esprit de pénitence pour apaiser la colère de Dieu ? - Voilà ce que j'ai prêché aux ecclésiastiques, voilà ce que j'ai prêché dans les villes et dans les campagnes. Et l'on insinue que je suis un séditionnaire ! " (p. 97.)

L'abbé Servan François Androuet, desservant de la chapelle de Bonne-Rencontre, sur la paroisse de Plumaugat, qui fut exécuté à Saint-Brieuc le 30 mai 1794, s'éleva dès 1791 contre le serment à la Constitution civile du clergé. Mais, dans son interrogatoire, il déclara que cette opposition n'impliquait nullement une hostilité au régime. " Interrogé s'il ne dit pas au

peuple de ne pas croire aux décrets de l'Assemblée nationale, qu'ils n'étaient pas de la bonne religion, répond qu'il put bien ouvrir son opinion sur le serment ordonné aux fonctionnaires publics, mais sans rien dire qui pût témoigner du mépris pour les décrets de l'Assemblée nationale, ni tendre à une insurrection du peuple. " (p. 160.)

Augustin Le Clech, vicaire de Plesten-en-Grève, qui fut guillotiné à Brest le 1er juillet 1794, précisait à la fois son loyalisme politique et sa fidélité à l'Eglise dans la déclaration qu'il fit en refusant le serment: "*Nous sommes citoyens et, en cette qualité, nous sommes corps et biens pour contribuer de tout notre pouvoir au bien de la patrie. Mais nous désirons vivre et mourir dans notre opinion religieuse, et le premier des droits de l'homme est de n'y être point inquiété quand on se comporte en citoyen.*" (p. 268.) Admirable formule qu'Augustin Le Clech devait sceller de son sang et qui de tout temps, et en particulier du nôtre, doit être celle des catholiques qui veulent " rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu! "

De telles paroles prouvent combien sont injustes ceux qui attribuent à la vente des biens d'Eglise l'opposition que fit le clergé au gouvernement révolutionnaire. Elles étaient en effet prononcées plus de trois ans après le vote de novembre 1789 qui avait décidé la " nationalisation " de la propriété ecclésiastique.

C'est dans les attentats dirigés par la Constitution civile contre la hiérarchie ecclésiastique et la foi catholique qu'il faut chercher la première raison de cette opposition du clergé et dans la fureur de déchristianisation des conventionnels et des proconsuls révolutionnaires la cause de la persécution sanglante qui fut déchaînée contre l'Eglise. Les sentences qui condamnaient les prêtres invoquaient contre eux la loi qui leur

imposait sous peine de déportation la prestation du serment de fidélité à la Constitution civile et celle qui les vouait à la mort s'ils rentraient en France. (Voir p. 118, la condamnation à mort de l'abbé Coünan du Jardin, chanoine de Notre-Dame du Mur à Morlaix, exécuté à Saint-Brieuc, le 31 janvier 1794.)

Le sentiment qui animait juges et jurés révolutionnaires dans ces procès ecclésiastiques, c'était la haine du prêtre en raison de son ministère religieux et de son caractère sacré. A travers sa personne, c'est Dieu, c'est Jésus-Christ qu'ils poursuivaient de leur fureur sanguinaire. L'administrateur qui interrogeait l'abbé Cormeaux, le 15 septembre, lui reprochait de porter des images saintes, des objets de piété et des reliques dans lesquels ils voyaient des instruments destinés à "fanatiser les foules" (p. 48). Or, dans la bouche des terroristes, fanatisme était synonyme de catholicisme comme le déclarèrent brutalement les juges des carmélites de Compiègne et comme le faisait justement remarquer ce même abbé Cormeaux à un journaliste qui l'avait attaqué : "Je suis un fanatique ! J'ai offert ma démission motivée sur le prétexte ordinaire des prêtres fanatiques ? A Dieu ne plaise que je cherche ici à me justifier ! Le terme de *fanatique* dans cette circonstance n'a rien qui humilie notre amour-propre. Je m'en glorifierais même ! Car apparemment, M. le journaliste appelle fanatisme l'attachement aux principes de la conscience, de la justice, de la religion, attachement que rien ne doit ébranler, ni menaces, ni promesses, ni la crainte, ni la mort... On appelait fanatiques les martyrs, et depuis que les persécutions ont cessé on a souvent prodigué le nom de fanatiques à ceux qui soutenaient avec zèle la cause de Jésus-Christ."

Les hommes victimes de la persécution révolutionnaire avaient tellement conscience qu'ils étaient condamnés pour des raisons

religieuses et non politiques, pour "leur bon Dieu",² qu'ils se préparaient à la mort comme au martyr. " Je suis prêtre, déclarait à la foule l'abbé Cormeaux, et l'on me conduit en prison parce que j'ai refusé le serment qu'on exige. J'en bénis Dieu... Mourir plutôt que pécher! Oui, mourir plutôt que d'offenser un Dieu, notre créateur, et qui mérite par tant de titres notre amour." (p. 39.) De sa prison, il écrivait avec humilité et résignation: " Il y a apparence que Dieu ne me procurera pas la palme du martyr, je n'en suis pas digne. Au reste, soumettons-nous à tous ses décrets. " (p. 54.)

La question que se posait l'abbé Cormeaux, et à laquelle son humilité donnait une réponse négative, se pose pour chacune des victimes de la Révolution. Ont-elles été dignes du martyr, et, si elles l'ont été, dans quelle mesure? Dans une étude du plus haut intérêt que vient de publier la *Revue hebdomadaire*,³ elle démontre que chez les prêtres défailants il y eut des degrés dans la " défaillance " et l'apostasie. Il y en eut aussi dans la fermeté et dans l'héroïsme de ceux qui, au péril de leur vie, conservèrent leur foi et leur caractère. Il faudrait se garder de voir dans chacun d'eux un héros et un martyr sublime. Tels acceptaient à l'avance la mort comme l'épreuve suprême qui leur ouvrirait les portes du ciel dans un grand acte de foi et d'amour, mais d'autres essayaient de concilier jusqu'au bout les exigences de la conscience et celles de la Révolution, faisaient aux révolutionnaires les plus grandes concessions, hormis celle qui finissait par leur être demandée, l'apostasie. Cer-

² Les divers auteurs qui ont consacré des notices à l'abbé Androuet racontent qu'une fois celui-ci arrivé à Saint-Méen il eut à essayer de la soldatesque les plus cruels outrages... En lui montrant un crucifix, on lui disait: " Embrasse-le, ton bon Dieu! " et en ce moment même, on lui assénait des coups si violents sur la tête que les éclats de la croix en sautaient. (p. 170.)

³ *Le clergé en 1794. Âmes défailtantes, âmes fidèles*, première partie. *Revue hebdomadaire* du 17 novembre 1917. (p. 281-318.)

tains prêtaient le serment civique, mais non le serment à la Constitution civile. Ce fut le cas de l'abbé Le Clech (p. 297.). Rolland, recteur de Tribriwan, prêta d'abord le serment constitutionnel, mais il ne tarda pas à le rétracter, et, ferme dès lors dans l'orthodoxie, il monta sur l'échafaud, à Brest, le jour même de sa condamnation (14 mai 1794), en chantant l'hymne des martyrs *Sanctorum meritis* (p. 264, 265.) D'autres s'abstenaient de toutes fonctions sacerdotales pour échapper à la fois à l'obligation du serment et aux poursuites, et se retranchaient, devant les juges, derrière cette abstention. " Interrogé et sommé de nous déclarer si, véritablement ou non, il n'a pas fait de fonctions sacerdotales depuis la notification de la loi du 26 août 1792, en administrant quelques sacrements ou pour avoir dit la messe, en quelque lieu que ce soit ", l'abbé Burlot, prêtre de Saint-Guen, " répond que non, qu'il n'a jamais entré dans église ni chapelle depuis ce temps ", ce qui ne l'empêche pas d'être condamné à mort, comme réfractaire, et guillotiné à Saint-Brieuc, le 17 septembre 1794 (pp. 194 et 203).

Il y a là des nuances considérables, dont auront à tenir compte les commissions qui auront à étudier les causes de béatifications des martyrs de la Révolution.

La publication de M. Lemasson présente un nombre de cas trop restreint pour qu'on en puisse tirer des conclusions générales. Nous sommes cependant persuadé que les mêmes faits se répéteront, que les mêmes caractères et les mêmes situations apparaîtront dans toutes celles du même genre que susciteront l'exemple et l'excellente méthode de M. Lemasson. Alors on pourra, d'une multitude de cas concordants, tirer des conclusions générales et apporter des réponses vraiment scientifiques aux problèmes que pose l'histoire de la persécution religieuse sous la Révolution.

Aussi-souhaitons-nous que, dans un grand nombre de diocèses, des érudits, fidèles aux vrais principes de la critique historique, éditent les actes officiels des martyrs de la Révolution. Alors l'histoire légendaire et partielle de la Révolution, celle des Michelet, des Quinet et des Aulard, fera place à cette histoire scientifique que nous attendons des intelligences éprises de lumière et de vérité.

JEAN GUIRAUD.

ACCORDONS-NOUS !

Sur cent cas de discordes dans un ménage, quatre-vingt-dix-neuf fois la femme a tort et l'homme, cent fois. Et les quatre-quarts du temps on vit à couteaux tirés pour une " paille en croix ". Allons-y de nos conseils... Les " raccordements " sont simples : enlever la paille où la poutre de la prunelle de son oeil et tourner ses regards vers son intérieur. Soyons poli. Madame, passez d'abord :

1. Ne vous imaginez pas qu'un mari est un petit ange, dont tout le temps doit se passer à vous caresser du bout de ses ailes.

2. Ne croyez pas, non plus, qu'il soit ce héros de légende, dont les romanciers ont pu farcir votre cerveau.

3. Ne boudez jamais, car rien n'assombrit autant un foyer et ne pousse davantage à rechercher au dehors lumière et gaieté.

4. Ne cherchez pas à le priver de tout, si vous ne voulez pas qu'il ne se prive de rien.

5. Ayez pour votre époux, courbé sous le poids du travail ou couvert de la livrée poussiéreuse de l'ouvrier, le même attrayant sourire que pour l'ancien fiancé, au collet haut et endimanché, qui fréquentait vos vingt printemps.

6. A son arrivée au logis, montrez le même empressement à le débarrasser de son chapeau rougi et de son capot "changé", que vous mettiez à recevoir le chapeau neuf et le pardessus de drap fin de celui qui avait l'honneur de prétendre à votre main.

7. Répétez encore les mêmes petits mots flatteurs que naguère, la bouche en coeur, vous saviez lui adresser si aimablement, et s'il gâte un peu, au passage, le luisant parquet, ne le regardez pas d'un "oeil torve", mais sachez lui redire encore, tout comme aux jours dorés des fiançailles, un souriant et amical "Ah! ça ne fait rien".

8. Surtout, j'aime à vous remettre en mémoire ces réflexions du doux saint François de Sales : "Une once d'affection vaut mieux que cent livres de colère", et encore, "on prend plus de mouches avec une goutte de miel qu'avec un baril de vinaigre." E. G.

AINSI SOIT-IL

Un prêtre, ayant rencontré dans les champs un jeune pâtre, lui demanda s'il faisait ses prières.

— Quelles prières dis-tu, mon ami ?

— Je ne sais pas lire, répond le pâtre, je dis seulement : Ainsi soit-il, et je répète souvent ce mot dans la journée.

— Comment cela ? fait le prêtre surpris.

— On m'a dit que, dans le monde, il y avait des milliers et des milliers de prêtres, de religieux et de religieuses, dans les couvents, qui priaient. Ils savent bien prier et alors moi qui ne sais pas prier, je m'unis à eux et je dis au bon Dieu : Ainsi soit-il. Exaucez-les, je ne sais pas prier, mais je vous offre les mêmes prières qu'eux.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE

LXXIII^e VOLUME

A

| | PAGES |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Adoration (L') nocturne</i> en 1918 | 39 |
| Accordons-nous | 411 |
| Affaire (L') de Guelph | 296 |
| Aide (L') à nos soldats | 222 |
| Alsace-Lorraine (Les nouveaux évêques d') | 342 |
| Ange (Le cher frère) de l'Instruction chrétienne, à Laprairie | 266 |
| A propos du <i>Sommaire théologique</i> de Sébastiani | 160 |
| Association (L') d'assurance mutuelle des évêchés, maisons d'éducation et de charité | 192 |
| Ainsi soit-il | 412 |
| Attitude (De l') à prendre pour recevoir la sainte communion | 157 |
| Auclair (M. l'abbé E.-J.) : | |
| Bibliographies | 380 |
| Blais (Mgr), évêque de Rimouski | 72 |
| Carême (Le) à la cathédrale 162, 186, 197, 211, | 226 |
| — (Le) à Notre-Dame 164, 190, 202, 216, | 230 |
| Cazeaux (M. Louis), président de l' <i>Adoration nocturne</i> de Paris | 135 |
| Dagenais (M. l'abbé Thomas), ancien curé de Saint-Roch-de-l'Achigan | 286 |
| Dandurand (Le Révérend Père) centenaire | 218 |
| Départ (Le) de Mgr l'archevêque pour son voyage <i>ad limina apostolorum</i> | 131 |
| Echos des fêtes sherbrookiennes | 311 |
| Eudes (Le bienheureux Jean) et le culte public du Cœur de Jésus | 58 |
| Jetté (Lady) | 378 |
| Joubert (M. l'abbé Adrien), vicaire à Sainte-Elisabeth-du-Portugal | 10 |
| Jubilé (Le double) de M. Octave Pelletier | 376 |
| Labelle (M. l'abbé R.), nouveau supérieur de Saint-Sulpice | 185 |
| Lajoie (Le Très Rév. Père P.-D.), supérieur général des Clercs de Saint-Viateur | 169 |
| LaRocque (Le double jubilé de Mgr Paul), évêque de Sherbrooke | 290 |
| Lavallée (M. l'abbé L.-H.), curé de Nicolet | 246 |
| Lière (La) des Petites Soeurs des Pauvres | 42 |
| Nouveau livre de comptabilité et tarif du casuel | 28 |
| Patois (Le prétendu) des Canadiens français | 55 |
| Roy (Mgr Emile), vicaire général de Montréal | 232 |
| Statue (La) de Notre-Dame-de-Pitié | 270 |
| Statue (La véritable histoire de la statue de Notre-Dame-de-Pitié) | 375 |
| Terriault, c. s. v. (Le Frère Emile), de l'Institution des Sourds-Muets | 48 |
| Troie (M. l'abbé N.-A.), supérieur de Saint-Sulpice | 178 |

| | PAGES |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Belgique (En) : Reconnaissance au Sacré-Coeur | 319 |
| Benoît XV (Notre Saint-Père le pape) : | |
| Basilique de Montréal | 355 |
| Cathédrale (La) de Montréal devient basilique | 290 |
| Discours (Le) du pape aux fêtes de Noël 1918 | 66 |
| Jours (Les) d'abstinence durant le carême | 130 |
| Lettre encyclique prescrivant des prières universelles pour la paix du monde | 35 |
| Nouveaux prélats pour Montréal | 371 |
| Pape (Le) et ses séminaristes | 325 |
| Sanctuaire de la Réparation—Pointe-aux-Trembles: Indul- gences à gagner—Messe votive quotidienne du Sacré- Coeur | 360 |
| Université (L') Laval de Montréal autonome | 290 |
| Bernadette Soubirous (Exhumation du corps de la vénérable servante de Dieu) | 366 |
| <i>Bolchevik</i> (Le mot) | 303 |
| Bruchési (Mgr Paul), archevêque de Montréal. | |
| A propos de la <i>Lière</i> des Petites Soeurs des Pauvres: Lettre de Soeur Alexis-de-Sainte-Thérèse, secrétaire générale, à Mgr l'archevêque | 204 |
| Catéchisme (Un nouveau) | 338 |
| Départ (Le) de Mgr l'archevêque pour Rome | 106 |
| Extraits d'une circulaire de Mgr l'archevêque au clergé de son diocèse: Visite <i>ad limina</i> — Temps pascal et carême — Oeuvre de la Propagation de la Foi — Hôpitaux protes- tants et oeuvres sociales — Tarif des grand'messes — Droit paroissial | 85 |
| Image de saint Jean-Baptiste et prière indulgenciée | 159 |
| Jour de prières pour la conférence de la paix | 81 |
| Le temps de la communion pascale | 34 |
| L'Université catholique de Montréal | 355 |
| Mgr l'archevêque et la mort de Mgr Roy | 242 |
| Nomination du nouveau curé de Notre-Dame | 275 |
| Nomination du nouveau vicaire général | 243 |
| Nominations ecclésiastiques | 2, 34, 50, 82 |
| Réception donnée par Monseigneur à Rome | 354 |
| C | |
| Centenaire (Le 2e) de saint Jean-Baptiste de la Salle | 294 |
| Chapelets (Formule brève pour rosariers les) | 226 |
| Clergé (Le) d'Alsace au clergé de France | 154 |
| Code canonique (Notes au sujet du nouveau) | 322, 344 |
| Communion (La) pour ceux qui sont loin de l'église | 301 |
| Correspondance romaine . . . 5, 18, 51, 89, 98, 114, 146, 194, 243, 307 | |
| D | |
| Délégués (Deux) apostoliques à Montréal | 83 |
| Dieu (Plus près de toi, mon) | 262 |
| Duhamel, p. s. s. (M. l'abbé Vital) de Saint-Jacques de Mont- réal | 283 |

E

| | PAGES |
|------------------------------------------------|-------|
| Eglise (L') et le congrès de la paix | 2 |
| Evangile (Une page d') | 37 |

F

| | |
|--------------------------------------------------------------|-----|
| Fermeté (La) d'un missionnaire | 304 |
| Fête (Une) française au Vatican | 256 |
| Foch (Au maréchal) : Le grand faucheur | 30 |
| — (Le maréchal) à l'église de Bombon | 95 |
| — (Belle parole du maréchal) : La victoire de Dieu | 240 |

G

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Garde (En) | 256 |
| Gauthier (Mgr Georges), évêque auxiliaire de Montréal : | |
| Itinéraire de la visite pastorale pour 1919 | 224 |
| Nomination ecclésiastique | 290 |
| Tournée de confirmation de Mgr l'évêque auxiliaire | 205 |
| Une <i>interview</i> de Mgr l'évêque auxiliaire : L'effort canadien dans la grande guerre | 21 |
| Glossaire (Un) de jurons | 396 |

I

| | |
|-----------------------------------------------------------|----|
| Imprimeries polyglotes (La plus importante des) | 76 |
|-----------------------------------------------------------|----|

J

| | |
|---------------------------------------------------------------------|-----|
| Jeanne d'Arc (La lecture des décrets sur les miracles de) | 276 |
| Jésuites (Les) français au front | 63 |

L

| | |
|-----------------------------------------------------------------|-----|
| Laurier (Le service de sir Wilfrid) à la cathédrale de Montréal | 133 |
| <i>La vie et la pensée catholique</i> | 239 |
| Lettre des évêques de France aux catholiques français | 386 |

M

| | |
|------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Messier (M. l'abbé J.-A.), aumônier de l'hôpital de Saint-Boniface | 104 |
| Mise au point | 340 |

N

| | |
|-----------------------------|-----|
| Nouvelles de Rome | 403 |
|-----------------------------|-----|

O

| | |
|----------------------------------------|-----|
| Oeuvre (L') des Tabernacles | 50 |
| Ombres (Quelques) au tableau | 24 |
| Ordinations de la Trinité | 403 |

| | PAGES |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| P | |
| Pau (Le général) à Montréal | 148 |
| Prêtres (Les) martyrs de la révolution | 404 |
| R | |
| Religieuses (Les) et nos blessés | 269 |
| Rétablissement (Le) de nos soldats dans la vie civile | 134 |
| Retraites fermées à la Villa Saint-Martin | 32, 288 |
| Rôle (Le) de la femme | 64 |
| Ross (Mgr) nommé administrateur du diocèse de Rimouski | 50 |
| S | |
| Saint-Denis (L'abbé Joseph). | |
| Des basiliques | 357, 372, 399 |
| Etude canonique: Application de la messe pour le peuple | 77, 107, 118, 139, 250 |
| Evêques assistants au trône pontifical | 318 |
| Fête (La) de saint Joseph doit-elle être chômée | 271 |
| Courtes réponses à diverses consultations: | |
| Messe des trois derniers jours de la semaine sainte | 334 |
| Oeuvres serviles ou libérales | 58 |
| Salut (Un) d'Amérique à la France | 118 |
| <i>Schola</i> (La) paroissiale | 362 |
| Séminaristes (Les petits) et la brebis | 350 |
| Société d'une messe | 82, 226, 242, 403 |
| Soeurs de Charité de la Providence: Vêtue et profession religieuse | 207 |
| Soeurs de Miséricorde: Vêtue et profession religieuse | 96, 352 |
| Soeurs de Sainte-Anne: Vêtue et profession religieuse | 127 |
| Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs: Vêtue et profession religieuse | 192 |
| Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie: Vêtue et profession religieuse | 143 |
| Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie: Vêtue et profession religieuse | 368 |
| Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs: Vêtue et profession religieuse | 384 |
| T | |
| Traité (Le) de paix et le français | 333 |
| Triptyque (Le) belge: Le roi — Le cardinal — Le bourgmestre | 15 |
| U | |
| Une note étrange au sujet du pape et de son attitude au cours de la grande guerre | 111 |
| V | |
| Vêtement (Un) mettant à l'abri de la noyade et du froid | 283 |